

LES NOUVELLES DE Meyreuil

mai 2021 # 128

*Nous
transmettons
à nos enfants
un patrimoine
préservé et
valorisé*



La Bastide
de Valbrillant

A la découverte de Renoir **p 26**



SOMMAIRE

Enfance	p 4
Interview	p 7
Sécurité	p 10
Economie	p 12
Vie du Village	p 14
Seniors	p 15
Conseils Municipaux	p 16
Finances	p 20
Développement durable	p 21
Associations	p 24
Culture	p 26
Culture & Sports	p 29
Cérémonie	p 30
Brèves	p 32
Tribune Libre	p 33
Travaux	p 34

Meyreuillaises, Meyreuillais, Mes Chers Amis,

Rarement l'adage "jamais deux sans trois" n'aura été aussi pénible à vivre. Je pense bien sûr à ce troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus léger que les deux premières versions, n'en est pas moins impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par nos commerces, nos restaurants, cafés, nos organismes culturels et sportifs.

Mes pensées et mes actions vont en priorité à tous ceux qui, professionnellement ou en tant qu'utilisateurs, membres d'associations, se voient empêchés de vivre normalement leurs activités et loisirs.

En effet, à l'heure où j'écris ces lignes, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser toutes nos activités quotidiennes et les actions municipales. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et il n'est pas nécessaire d'ajouter ma voix à tous ces débats qui peuvent paraître anxiogènes pour un grand nombre.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie, ainsi que pour tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, indépendants, et les associations, qui ont durement souffert.



La solution pour sortir de cette crise, nous la connaissons, c'est la vaccination. Sachez qu'elle est pour notre équipe, une priorité. Pour cela, les agents municipaux se sont mobilisés afin d'organiser les rendez-vous des plus fragiles d'entre vous avec le centre de vaccination de Gardanne.

Après les dernières annonces du Président Macron, l'horizon semble enfin s'éclaircir avec la levée progressive du confinement, en quatre étapes jusqu'au 30 juin prochain. Cette bonne nouvelle ne doit pas pour autant nous faire relâcher nos efforts. En effet, nous devons continuer à nous montrer vigilants et prudents en respectant les gestes barrières jusqu'à ce que les effets de la vaccination soient effectifs.

C'est à ce prix que nous pourrons retrouver nos associations, nos activités, nos manifestations, pour reprendre notre vie communale, là où nous l'avons brutalement laissée.

Nous redonnerons tout son sens au bien vivre ensemble dans notre village, en étant tout au long de l'année à vos côtés et à votre écoute.



*Alors, continuons ensemble et prenez soin de vous
et de ceux qui vous entourent.*

Jean Pascal Gournès

Votre Maire, Jean-Pascal Gournès

#MeyreuilTerredEspoir



Pluie de confettis pour les tout-petits

En février, les structures petite enfance de Meyreuil ont fêté le carnaval dans leurs locaux, le 15 pour le Multi-Accueil les Petits Meyreuillais et les 15, 16 et 19 février pour le Multi-Accueil Monique Ferrandez.



Bulles, batailles de confettis, danses, maquillages, déguisements, farandoles, rondes musicales, activités créatives étaient au menu de ces journées de fête qui ont ravi les enfants. Bien évidemment, contexte sanitaire oblige, c'est dans le respect du protocole strict mis en place, que les festivités du Carnaval se sont déroulées.



“ Les parents n’ayant pas pu participer à l’événement, nous leur avons demandé de réaliser un chapeau de carnaval avec leur enfant pour les plus grands et un coloriage pour les plus petits, ils étaient très heureux de cette initiative ! ”
Laurène Marquat, directrice du Multi-Accueil Les Petits Meyreuillais





Chasse aux œufs

Le 2 avril 2021, les bonnes fées du Multi-Accueil Les Petits Meyreullais ont déposé des œufs en chocolat dans le jardin de la structure pour fêter Pâques avec les enfants.

C'est avec enthousiasme que les tout-petits se sont lancés à la recherche des friandises chocolatées, que des petites mains malicieuses avaient cachées dans le jardin du Multi-Accueil. Après une chasse pleine de rires et de bonne humeur, les chocolats ont été dégustés avec plaisir. Une bien belle journée !



La Mairie mobilisée pour que les écoles restent ouvertes

Depuis mars et avril 2021, le personnel en charge des enfants a été très impacté par des cas "covid" auxquels s'ajoutaient des absences pour maladie.

Après concertation, il a été décidé de demander au personnel administratif et des sports de participer à l'encadrement des enfants sur la pause méridienne à l'école Virgile Arène, afin de permettre à la commune de maintenir son service de restauration scolaire : surveillance des cours et aide au service cantine. Une quinzaine d'agents participe à la surveillance des écoliers Meyreuillais. Sans cette intervention, la Municipalité serait contrainte de fermer le restaurant scolaire.

" Rappelons que, début avril, ce sont plus de 11 000 classes qui étaient fermées, à cause de l'épidémie de Covid-19 et que depuis septembre 2020, plus de 170 000 élèves ont été contaminés par la Covid-19 en France. A Meyreuil, grâce au strict respect du protocole sanitaire et des gestes barrières, nous avons pu éviter toute fermeture de classe et les écoles ont pu accueillir, dans de bonnes conditions, tous les enfants. " Odette Pitault, Première Adjointe déléguée à l'Enfance

Les écoliers de Virgile Arène montent sur les planches

La Compagnie Poisson Pilote, labellisée #MeyreuilTerredEspoir, a monté un projet théâtre avec 3 classes de l'école Virgile Arène.



Depuis début janvier, les comédiens de la compagnie interviennent pendant des ateliers où ils abordent les bases du théâtre avec les enfants, grâce à des exercices corporels, de diction et des improvisations. Les élèves travaillent également sur 3 spectacles :

- Un spectacle d'après l'album "la petite Casserole d'Anatole" (classe de CP-CE1 de Mme Duplan),
- Un spectacle d'après l'album de Mario Ramos "C'est moi le plus fort" (classe de CE1 de Mme Suanez)
- Des scènes de théâtre classique (classe de CE2 de Mme Robert).

Ces ateliers permettent aux enfants de vivre un moment ludique et joyeux tout en travaillant leur imagination et, pour certains, de pouvoir vaincre leur timidité.

Ce projet sera concrétisé par une représentation théâtrale, prévue le 22 juin prochain à l'espace Mistral, si les conditions imposées par le Gouvernement le permettent.



Entretien avec

Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

En ces premiers beaux jours, Jean-Pascal Gournès revient sur ce début d'année 2021 et les principales orientations pour l'avenir de notre village.

Les Nouvelles de Meyreuil : Bonjour, Monsieur le Maire, le printemps est traditionnellement la période du vote du budget. En quoi se différencie-t-il des précédents ?

Jean-Pascal Gournès : La crise sanitaire a évidemment un impact sur les finances de la Ville, qui se répercute à la fois sur les budgets 2020 et 2021. Malgré ce contexte, nous avons choisi de maintenir un niveau important d'investissements, car ils contribuent à la fois à améliorer les services publics proposés aux Meyreuillais et à dynamiser le tissu économique et l'emploi sur notre territoire.

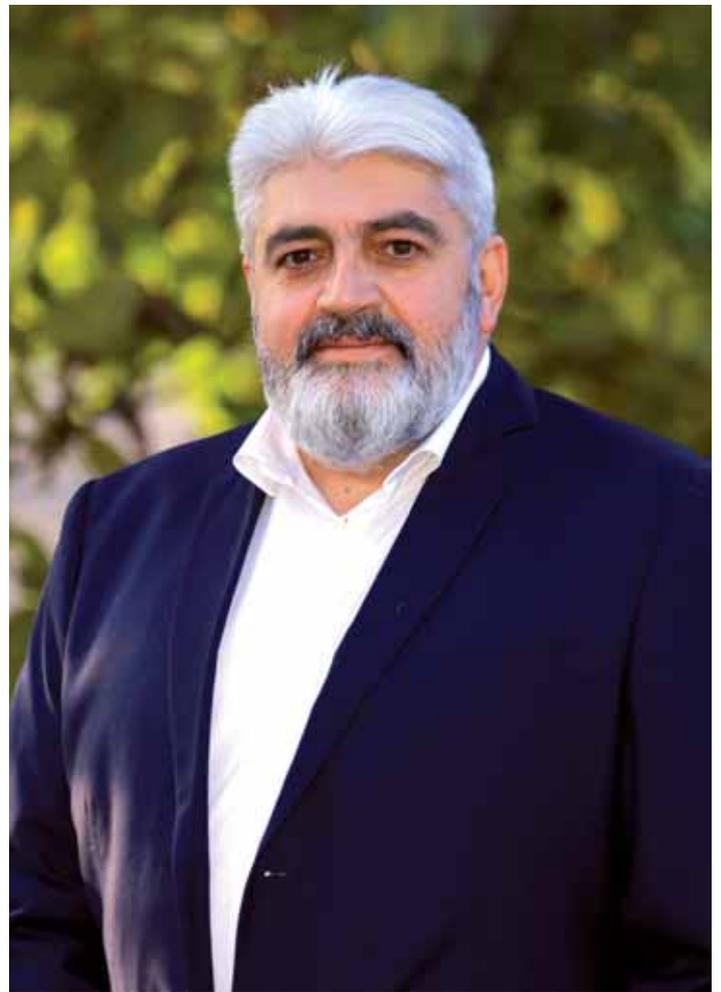
LNM : Deux mots pour définir ces orientations budgétaires ?

JPG : Ambitieuses et responsables. Ambitieuses car notre budget 2021 ainsi construit est indispensable pour faire face aux changements de demain et aux crises soudaines comme celle que nous vivons actuellement. Il respecte les grands équilibres financiers et permettra de poursuivre les investissements dans les années à venir.

Notre Budget se développe autour d'axes forts : développer les services aux Meyreuillais, notamment en s'attachant à la sécurité, la santé, le cadre de vie et l'éducation, et mettre en place un programme d'investissement en maîtrisant l'endettement, tout cela sans toucher aux taux communaux des impôts locaux, et cela pour la 13^{ème} année consécutive.

LNM : Pourtant, le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti a changé ?

JPG : A l'heure du tout numérique, je qualifierais ce changement de "virtuel". Il s'agit, ni plus ni moins, que d'un montage fiscal des services de l'Etat.



A partir de cette année, suite à la suppression progressive de la Taxe d'habitation, la Ville ne perçoit plus de recettes provenant de cette taxe. Les communes reçoivent, en compensation, la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties que percevait le Département. Pour être en accord avec la loi, nous avons dû additionner les deux taxes (communale et départementale) pour parvenir à un taux de référence imposé pour le Foncier Bâti ! **Je le confirme et je le répète : nous n'avons pas augmenté le taux des impôts fonciers.** Le gouvernement nous a imposé le taux de 32,06%.

LNM : Pouvez-vous nous parler de votre programme d'investissement ?

JPG : En 2021, la Municipalité va poursuivre les actions déjà entamées et démarrer celles pour lesquelles elle s'est engagée lors de son élection en 2020. En voici les principaux points :

- Migration de notre parc automobile vers des véhicules électriques et hybrides.
- Accompagnement et soutien aux projets du "Pacte de transition écologique de la centrale Gardanne-Meyreuil".
- Poursuite du programme de remplacement de l'éclairage public.
- Etudes de faisabilité pour un service de navettes à hydrogène "la Meyreuil-Line" desservant en boucle les hameaux de Meyreuil et le transport scolaire local.



La bastide de Valbrillant, un patrimoine communal sauvegardé



La nouvelle résidence Seniors

- "Rénovation énergétique" et équipement en photovoltaïque des toitures des bâtiments communaux.
- Opération "Des arbres pour Meyreuil" avec le soutien des dispositifs "Arbres en ville" et "1 million d'arbres".
- Suite et fin de la réhabilitation de la Bastide de Valbrillant.
- Poursuite des travaux d'infrastructures de l'Ecoquartier de Ballon.
- Prolongation du mur anti-bruit sur la D6.
- Démarrage des travaux de réhabilitation de la Bastide de Ballon.
- Poursuite du programme pluriannuel de renforcement de la vidéosurveillance.
- Moyens supplémentaires pour la Police Municipale.
- Sécurisation des voies (pose de radars pédagogiques et ralentisseurs).
- Mise en place d'une police de l'environnement.
- Etudes de faisabilité pour un réseau d'adduction d'eau brute au Montaiguet.

- Aménagement de l'entrée de ville côté Bachasson coordonnée avec les travaux sur la D7N.
- Démarrage des études d'aménagement du "Nouveau Plan".
- Etudes sur la réhabilitation du chemin des Cigales.
- Réalisation d'un "Espace communal de santé" au Plan de Meyreuil.
- Pérennisation du Festival Blues Roots en septembre 2021.
- Réalisation d'une cuisine centrale pour les scolaires et les personnes âgées.
- Réalisation d'un plateau sportif "AirFit" au Square des Mineurs
- Nouveaux supports de communication numérique.

LNM : Comment la crise sanitaire impacte-t-elle l'action de la Municipalité ces derniers mois ?

JPG : 2020 a été l'année la plus chaude, l'année de la pandémie. En 2021, nous devons faire face, par conséquent, à un contexte économique très impacté. La Mairie a dû s'adapter et repenser certains de ses modes de fonctionnement. Mais le service public municipal n'a jamais été à l'arrêt, c'est même tout le contraire. Il est totalement mobilisé pour assurer aux Meyreuillais les services du quotidien et mettre en œuvre de nouvelles actions. La Municipalité, désireuse de s'engager fortement dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, a déployé d'importants moyens humains et matériels pour faciliter l'accès à la vaccination à tous les Meyreuillais le souhaitant. A la Mairie, nous avons notamment assuré le secrétariat pour la prise de rendez-vous avec le centre de vaccination installé à Gardanne. Les agents ont appelé les habitants



La nouvelle école Robert Lagier attend ses premiers élèves en septembre prochain

pour s'assurer qu'aucun de nos concitoyens les plus fragiles ou n'ayant pas accès à Internet n'était oublié.

En parallèle de la gestion de cette crise, il est aussi impératif de soutenir l'activité, notamment en poursuivant la réalisation des projets municipaux. Les travaux suivent donc leur cours, notamment ceux de l'Ecoquartier Ballon ou de la Bastide Valbrillant.

LNM : Parlons du projet de Ballon. Les travaux avancent-ils bien ?

JPG : Malgré la crise sanitaire, le rythme d'aménagement n'a pas faibli. La nouvelle résidence intergénérationnelle "Les Cigales" a ouvert ses portes et accueille ses nouveaux résidents dans de très bonnes conditions. La nouvelle école Robert Lagier est d'ores et déjà prête à recevoir des enfants et assurera sa première rentrée scolaire en septembre prochain, comme nous nous y étions engagés. En résumé, on peut dire que les travaux de la première tranche, notamment au niveau des infrastructures communales, sont achevés. Les voiries, l'éclairage public, le mobilier urbain,... tout est en place.

Nous nous engageons maintenant dans la réalisation de la deuxième tranche qui concernera surtout la partie nord de Ballon et la réhabilitation de la bastide de Ballon en espace à la fois social et culturel qui accueillera notamment la future Maison du Bel Age, mais aussi un centre aéré, un espace jeunes et un espace socio-culturel.

LNM : Depuis le 3 mai, nous sommes entrés en phase de déconfinement progressif. Quelles perspectives pour les beaux jours ?

JPG : Si tout se passe bien, le déconfinement sera effectif le 30 juin, après quatre phases successives pour desserrer, progressivement, l'étau qui contraint notre vie quotidienne. Comme tous les Meyreullais, j'aspire à retrouver ces moments conviviaux qui caractérisent la vie de notre village et dont nous avons été privés depuis 1 an. Si le rythme de vaccination tient ses promesses, il ne tient qu'à nous de réussir ce déconfinement en continuant à respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Ensemble, continuons à prendre soin les uns des autres. Prenez bien soin de vous !



Une mission essentielle pour l'équipe municipale

La sécurité et le bien vivre-ensemble des Meyreuillais sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Sécurité des biens et des personnes, mais aussi sécurité routière ou encore sécurité sanitaire, ces missions sont essentielles. Pour ce faire, les maires possèdent, notamment, des pouvoirs de police générale leur permettant de mener des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques sur leur commune.

La sécurité à Meyreuil est l'affaire de chacun. Etre présent et visible, occuper le terrain sont des priorités. Instaurer une relation de confiance avec les Meyreuillais aussi.

"En matière de sécurité des Meyreuillais, nous n'avons pas le droit de ne pas faire le maximum".

*Joseph-Marie Santini,
Adjoint au Maire*

Policiers Municipaux : ils veillent pour Meyreuil et les Meyreuillais

La Police municipale est un service placé sous l'autorité directe du Maire. En coordination avec la Police nationale, elle exécute les tâches relevant de la compétence du Maire, en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Elle assure l'exécution des arrêtés de police du Maire et relève, dans la limite de ses compétences, les infractions au code de la route.

La police municipale de Meyreuil est dirigée par un chef de service et composée de 6 Policiers Municipaux et 2 ASVP. Ses effectifs ont été renouvelés avec le recrutement de 3 nouveaux membres : Hélène Hury en tant qu'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), Yoann Gautier et Christophe Santiago comme Policiers Municipaux. A terme, la Municipalité envisage le recrutement de 2 Policiers Municipaux supplémentaires pour élargir les plages horaires d'intervention de ses agents.

La Police Municipale travaille en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale de Gardanne. Elle intervient également dans le cadre de la police de l'urbanisme, la salubrité publique, les atteintes à la tranquillité publique. Elle assure aussi la sécurité des enfants lors de la fin des classes ou des familles pour les manifestations meyreuillaises.

La Police Municipale est armée, et équipée de radars et de gilets pare-balles. Afin d'augmenter son autonomie et sa rapidité d'intervention, la Mairie de Meyreuil a également fait l'acquisition de 2 nouveaux scooters de 350 cc.

De gauche à droite : Cyril Morisot, Kelly Debarge, Nicolas Muller, Jean-Charles Todaro, Christophe Santiago et Yoann Gautier



Vos nouveaux Policiers Municipaux de proximité

PROMESSE
TENUE



Hélène Hury

Après avoir passé 6 années dans la Police Nationale et un an en tant qu'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), Hélène Hury est engagée à Meyreuil depuis le 12 octobre 2020 comme ASVP.

Ses objectifs : une présence bienveillante sur le terrain pour assurer la sécurité des Meyreuillais.



Christophe Santiago

Embauché à Meyreuil depuis le 4 janvier 2021 au poste de Policier Municipal, Christophe Santiago est un ancien Sous-Officier de la Gendarmerie Nationale avec 20 ans de carrière dont 6 ans en gendarmerie mobile sur Paris.

Il a effectué sa dernière affectation à la Brigade Autonome du Pontet (Vaucluse) et est aujourd'hui gendarme de réserve.



Yoann Gautier

Yoann Gautier s'est engagé à l'âge de 17 ans en 2002 au 3^{ème} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine de Carcassonne.

A l'issue de sa formation, il a été affecté 10 ans en compagnie de combat où il a réalisé des missions extérieures (Afghanistan, République Centre Afrique, Cote d'Ivoire, Kosovo, Macédoine, Gabon) dans le domaine de l'infanterie.

De 2012 à 2013, réorienté vers une fonction d'agent des Ressources Humaines, il gérait le suivi des jeunes recrues intégrant le régiment.

Il a rejoint la Police Municipale de Meyreuil depuis le 6 avril 2021.

Davantage en sécurité sur les routes meyreuillaises

Prévenir les incivilités et infractions sur les routes de la Commune permet de réduire les risques d'accidents et donc d'augmenter la sécurité des habitants. Pour ce faire, la Mairie réalise de nombreux aménagements. Ainsi, depuis quelques mois, un feu comportemental a été installé au Plan de Meyreuil. Il permet d'abaisser la vitesse des véhicules en zone urbaine, puisque son feu rouge passe automatiquement au vert si la vitesse est respectée.



VILLE PRUDENTE
MAYREUIL

Autre dispositif de prévention, le radar pédagogique est un outil efficace dans la lutte contre la vitesse. Un des derniers en date installé sur la commune l'a été sur l'avenue Puskaric.



PROMESSE
TENUE

Ces dispositifs complètent les nombreux aménagements routiers réalisés depuis des années comme les dos d'âne, les ralentisseurs ou encore la pose de barrières de sécurité le long des trottoirs de la Commune, la création de pistes cyclables... Les prochaines voies concernées par ces aménagements seront les chemins de la Martelière, des Pérussiers, la route de Beaurecueil et le lotissement de la Cadenière. Les travaux sont prévus pour l'été 2021.



Study Biz

L'appli qui aide les étudiants à trouver un job

Matteo Vincenti, étudiant aixois en commerce international, a créé "Study Biz", pour mettre en relation les étudiants avec des particuliers qui ont besoin de services. Une application accessible gratuitement en ces temps difficiles.

Beaucoup d'étudiants connaissent cette difficulté. Trouver un petit boulot pour obtenir des revenus et faire face aux problématiques économiques. Sauf que la recherche de travail en parallèle de ses études peut s'avérer difficile.

L'application Study Biz, opérationnelle depuis mars 2021, répond à cette problématique en mettant en contact les étudiants en recherche et des particuliers ayant besoin de services (jardinage, babysitting, bricolage, aide en informatique,...). Après avoir imaginé son projet et trouvé le financement nécessaire, le développement de l'application s'est fait au sein de Synertic, société basée à Meyreuil spécialisée dans le développement d'application mobile.



L'application fonctionne comme un site de vente en ligne de type "Vinted" : elle est une passerelle entre l'offre et la demande, permettant de mettre en relation les étudiants avec des personnes en recherche de services. L'inscription est gratuite et le service de géolocalisation permet de trouver des offres au plus près. Une fois en relation, le dialogue permet de se mettre d'accord sur un tarif.

Study Biz n'est pas un site de recherche d'emploi : les étudiants y gagnent en moyenne environ 600€ par mois. L'application permet de rendre service à des personnes qui en ont besoin et procure un petit revenu aux étudiants tout en leur permettant d'être autonomes.

IPContact Group

la solidarité en temps de crise sanitaire

Créée en 2001 et installée à l'Arteparc de Meyreuil, la société IPContact Group est spécialisée en solution de secrétariat et de permanence téléphonique externalisée.

Depuis de nombreuses années, la société meyreuillaise propose son expertise de la relation client aux entreprises, collectivités locales et au secteur de la santé.

En 2020, avec la crise liée à la Covid-19, l'entreprise a été sollicitée, notamment, pour prendre en charge les surplus d'appel du 15 et l'information des professionnels de la santé. Durant les confinements, elle a également assuré le suivi de cas confirmés Covid-19 et de cas isolés à domicile.

En parallèle, IPContact Group a mis en place des opérations solidaires, notamment en direction des EHPAD. En effet, la société a mis à disposition, gratuitement, sa solution "1001RDV", pour l'organisation des rendez-vous, le planning des EHPAD, ou la gestion des visites pour préserver la santé des plus fragiles.

Cette même démarche a été proposée à des commerçants afin de gérer les systèmes de "click and collect", les jauges dans les magasins ou les prises de rendez-vous.



IPContact Group en chiffres :

Créée en **2001**

400m² sur son site de Meyreuil

120 collaborateurs

8 Millions de chiffre d'affaires

l'alliance du photovoltaïque et du monde agricole

Producteur indépendant en énergies renouvelables et 2^{ème} acteur de l'énergie solaire en France, Tenergie, implantée à l'Arteparc, crée depuis plus de 10 ans des synergies entre monde agricole et énergie verte. Parmi les chantiers d'envergure réalisés par l'entreprise, la serre photovoltaïque Tenairlux© du Domaine Saint Vincent à Mallemort (Bouches-du-Rhône).

Cette serre permet de combiner valorisation de l'exploitation agricole et production d'électricité. Avec 8 027 panneaux photovoltaïques en toiture, sur une surface de 33 000 m², la serre du domaine Saint Vincent a permis de produire, dès la première année, 4 tonnes de courgettes par hectare, tout en produisant 3,1 GWh d'électricité verte (soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 700 foyers hors chauffage), sans émission de gaz à effet de serre et en permettant une économie de plus de 271 tonnes de CO₂.

Tenergie a, pour cette réalisation, innové tant dans l'implantation des modules photovoltaïques que dans l'optimisation de la ventilation. L'ombre projetée par la couverture photovoltaïque (et structure) est diminuée à 36% de la surface au sol contre 52% dans une serre photovoltaïque classique.

La lumière est mieux valorisée, améliorant ainsi l'uniformité de la lumière au sol. Pour la ventilation, un système d'ouvrants en toiture, couplé à une ouverture latérale totale et motorisée, piloté en fonction du climat intérieur et des contraintes météorologiques extérieures, permet un contrôle climatique précis.



La culture sous serre solaire offre de nombreux avantages :

- Créer un climat plus favorable à la croissance des plantes,
- Cultiver des végétaux hors de leur zone d'origine,
- Produire des cultures hors saison,
- Augmenter les rendements,
- Protéger les cultures des intempéries climatiques et des gels,
- Possibilité de produire sans pesticide dans le cadre d'une protection phytosanitaire,
- Offrir des produits de meilleure qualité,
- Avoir des conditions de travail plus agréables tout au long de l'année...

Une serre nouvelle génération qui vient renforcer l'offre que Tenergie propose déjà aux acteurs du monde agricole. En France, Tenergie développe, détient et exploite un parc d'un millier de centrales solaires et éoliennes pour 615 MW de puissance installée, 750 sont déjà hébergées par des agriculteurs. Une trentaine de nouvelles serres pourrait être développée dans les trois prochaines années.

Avec un nouveau plan d'investissement de 2 milliards d'euros sur les 3 prochaines années, Tenergie souhaite aller encore plus loin dans la transformation du secteur et la démocratisation de l'accès à l'énergie renouvelable.

Tenergie en chiffres

En cours de construction de son siège social sur la zone de Bachasson

120 collaborateurs

207 millions de chiffre d'affaires

Vu pour vous : L'Auberge Provençale sur France 3

La réputation de l'Auberge Provençale n'est plus à faire. Et la production de France 3 ne s'y est pas trompée puisqu'une équipe de " Météo à la carte ", émission nationale quotidienne, a investi les cuisines du chef Gabriel Astouric le temps d'un tournage.

Diffusée le 12 avril, l'émission a permis au chef de partager une recette avec les téléspectateurs et de mettre en avant les productions maraîchères de la ferme de Bachasson de Pascal Guiral. Un joli coup de projecteur sur notre gastronomie et nos productions locales.



La Saint-Marc : tradition respectée avec la bénédiction des brioches



Après avoir été annulée en 2020, premier confinement oblige, la Saint-Marc a été célébrée à Meyreuil dans sa version " Covid ".

Afin de respecter les consignes sanitaires strictes, le vide-grenier, la dégustation de la daube et l'après-midi festive et ludique dédiée aux enfants n'ont pu se dérouler. Néanmoins, une messe a pu être célébrée en l'église Saint-Marc du Chef-Lieu, avec la traditionnelle bénédiction des brioches, distribuées aux participants sur le parvis de l'église.

Toutes les autorisations avaient été accordées par la Préfecture et les participants ont strictement respecté les gestes barrières et les consignes de sécurité.



La Maison du Bel Age itinérante fait étape à Meyreuil



Du 3 au 7 mai 2021, sur proposition du Département des Bouches-du-Rhône, Meyreuil a accueilli la Maison du Bel Age Itinérante sur la place de la Poste au Plan de Meyreuil.

Guichet unique d'accueil des personnes de plus de 60 ans et de leurs aidants, la Maison du Bel Age a pour vocation d'aider et de conseiller les seniors dans leurs démarches administratives quotidiennes. Installée sur la place de la Poste, la Maison du Bel Age Itinérante a reçu les aînés meyreullais dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières et leur a proposé :

- Un accompagnement dans leurs démarches administratives.
- Des réponses aux questions posées.
- Des ateliers d'initiation au numérique.



Afin de pérenniser ce service, la Mairie de Meyreuil envisage de créer une Maison du Bel Age, en 2023, à la Bastide de Ballon. Le maître d'œuvre du projet a été choisi et les travaux devraient démarrer en 2022.



Conseil Municipal du **28 janvier 2021**

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation du secrétaire de la séance : Hélène Corréard-Le-Saux.



“Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera”.
Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → Unanimité

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement

Dispositions d'ordre financier

Approbation du mandatement des dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) → 20 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions

Appel de cotisation

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser le Maire à mandater la somme de 8 921,80€ pour l'appel à cotisation 2021 de la Mission Locale du Pays d'Aix → **Unanimité**

Approbation de la prise en charge des frais protocolaires des fêtes et cérémonies → 20 voix pour et 5 abstentions

Remboursement des frais de mission du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux → 22 voix pour et 3 abstentions

Autorisation à donner au Maire de vendre aux enchères le véhicule immatriculé DN-814-BM pour un montant de 7 500€ → Unanimité

Demandes de subvention

Autorisation à donner d'effectuer une demande de subvention FSE “Crise Covid-19” région sud Paca → Unanimité

Dispositions relatives à la gouvernance

Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion pour les exercices 2016 et suivants de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le conseil en a pris acte et décide de voter contre → **20 voix contre et 5 abstentions**

Approbation des règlements intérieurs des structures petite enfance : modification du plancher et du plafond des structures petite enfance → Unanimité

Approbation du tableau des emplois → 23 voix pour et 2 abstentions

Question de Monsieur Gérard Obert

Monsieur le maire,

Dans les points 5C et 5D du rapport qui sera présenté lors du conseil municipal du 28 janvier 2021, vous proposez dans une présentation de ces points toute une liste très exhaustive de dépenses relatives aux indemnités de fonction, de représentations des élus locaux dans le cadre de leur exercice. Or, la culture de l'éthique au sein de la sphère politique locale se doit d'apporter des éléments de précision pour ne pas être balbutiante. Il est donc nécessaire, d'une part, d'améliorer et de renforcer le contrôle sur l'ensemble des indemnités et rémunérations perçues par les élus locaux et d'autre part d'accroître les règles déontologiques liées à l'exercice du mandat local.

C'est la raison pour laquelle l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action prévoit que pour chaque catégorie de collectivité que les assemblées délibérantes établissent un état annuel présentant l'ensemble des Indemnités de toute nature dont bénéficient les élus locaux au titre de tout mandat et de toutes fonctions avant l'examen du budget de la commune. Aussi, Monsieur le Maire, ma question est simple: existe-t-il un tel état pour l'année 2020 et dans ce cas, où peut-on le consulter, ou, à défaut, vous engagez-vous à mettre en place cet état ?

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur Obert,

Votre question est, comme d'habitude, assez confuse au vu des points de l'ordre du jour que vous citez et de l'article du Code général des Collectivités Territoriales que vous évoquez.

En effet, l'ordre du jour parle des frais protocolaires et des frais de missions alors que l'article du CGCT parle des indemnités de fonction...

Même si nous en sommes très étonnés, nous en avons déduit que vous souhaitiez avoir un état des indemnités perçues par les élus de Meyreuil.

Vous les connaissez puisque le conseil municipal a délibéré sur ce point le 12 juin dernier mais je vais vous le répéter, conformément aux articles L 2123-20-1 à L 2123-24 du Code général des collectivités territoriales et au renouvellement du Conseil municipal, il y avait lieu de déterminer et de fixer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.

Par circulaire en date du 9 janvier 2019, le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales avait réactivé au 1er janvier 2019, le plan de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, dit P.P.C.R, applicables aux trois fonctions publiques qui avait été suspendu par le décret n02017-1736 du 21 décembre 2017.

Ainsi, le montant au taux maximum susceptible d'être alloué au maire et aux adjoints pour l'exercice effectif de leurs fonctions est fixé en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Pour une commune dont la population se situe entre 3 500 et 9 999 habitants, l'indemnité maximum du maire est de 55 % et celle des adjoints de 22 %. Les indemnités des conseillers municipaux délégués doivent être comprises dans l'enveloppe des indemnités maximales du Maire et des adjoints, ainsi s'il y a versement d'une indemnité aux conseillers municipaux délégués, les indemnités du Maire et des adjoints doivent être diminuées.

Dans le respect de ces dispositions et afin de pouvoir indemniser les conseillers municipaux délégués à un niveau correct au regard de leurs délégations, j'ai souhaité mettre à disposition la totalité de mon indemnité de fonction ainsi qu'une partie de celle de mes adjoints, au profit des conseillers municipaux délégués. Je touche donc zéro % de l'indice brut terminal soit vous l'aurez compris désormais zéro € par mois. Mes adjoints touchent 19,66 % de l'indice brut terminal soit 764,65 € brut par mois. Mes conseillers municipaux délégués touchent 9 % de l'indice brut terminal soit 350,04 € brut par mois.

En ce qui concerne les autres indemnités d'élus hors mandat communal, en tant que Conseiller Métropolitain en charge de la délégation Industrie, je perçois selon l'article du même code, 28% de l'IB terminal de la fonction publique soit 1769,68 € brut par mois.

Toutes ces informations relatives aux indemnités de fonction des élus sont du domaine public et sont disponibles grâce à notre ami Google, mais je vous reprecise aussi que cela a été débattu en CM en votre présence, et que vous avez reçu un CR détaillé des décisions prises.

Si d'aventure, votre question portait sur les frais protocolaires et les frais de mission traités aux points 5C et 5D de l'ordre du jour, ces derniers sont et ont toujours été disponibles, chaque année, dans le compte administratif soumis au vote du conseil municipal, dans les comptes budgétaires y afférant. Vous en avez donc bien connaissance, avant le vote du budget.

Si je peux me permettre, compte tenu de l'année 2020 que nous venons de passer, eu égard à la crise sanitaire que nous continuons malheureusement de traverser, vous vous doutez bien, si vous suivez l'actualité événementielle de la commune, que peu de frais ont été engagés au titre des fêtes et cérémonies.

Ces éléments seront intégrés au ROB.

Conseil Municipal du 19 février 2021

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation du secrétaire de séance : Hélène Correard-Le Saux



“Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera”.
Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → **Unanimité**

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement

Dispositions d'ordre financier

Appels de cotisation

Le Conseil municipal est appelé à autoriser le Maire à mandater la somme de :

2 747,50€ : cotisation au titre de 2021 de l'Association La Carbouniero de Prouvènço.

550€ : cotisation au titre de 2021 de l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône. → **Unanimité**

Approbation d'un protocole transactionnel à intervenir entre la commune de Meyreuil et Mme Sandrine Gatto, née Gest, et M. Gérard Gatto : autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer ledit protocole → **Unanimité**

Rapport d'orientations budgétaires 2021 → **21 voix pour et 5 abstentions**

Question de Bruno Terrier

Monsieur le maire,

Dans le rapport d'orientation budgétaire qui nous est présenté, certains points méritent quelques précisions. Nous retrouvons la plupart des chiffres correspondant aux comptes individuels des collectivités, consultable sur le site impt.gouv.fr. Le seul qui diffère de façon significative est le montant de l'endettement par habitant. Dans le ROB, vous annoncez un encours de la dette de 896 € par habitant alors que sur le site du gouvernement, ce montant est de 1 307 €. Comment cet écart peut-il être aussi important ? Certains chiffres montrent des pistes potentielles d'économies importantes, comme par exemple les taux d'intérêts des emprunts en cours, le festival Blues Roots. D'ailleurs, il peut être judicieux de remarquer que le déficit de la première année était déjà de 297 601 € et cette année ce déficit s'élève à 200 000 € moins les recettes générées. Il y en a sûrement d'autre, mais les délais que vous nous

imposez ne nous permettent pas de faire une analyse complète du document.

Petite remarque, dans le commentaire du bas de la page 32, il est indiqué la commune de Meyreuil a des critères meilleurs que la strate démographique à laquelle elle appartient, alors qu'ils sont inférieurs sauf pour l'endettement par habitant et pour le fond de roulement. Ce sont précisément les critères ne témoignant pas d'une bonne gestion.

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur Terrier,

Vous m'indiquez que, dans le ROB, nous annonçons un encours de la dette de 896 € par habitant alors que sur le site du gouvernement, ce montant est de 1 307 €. Vous vous questionnez sur cet écart.

Lors du conseil municipal du mois de novembre 2020, une délibération a été présentée sur le transfert à la métropole, au 01 janvier 2018, de l'actif et du passif concernant l'eau et l'assainissement désormais compétences métropolitaines.

Les emprunts liés à cette compétence ont donc été transférés de facto à la dite métropole et ne font donc plus partie de la dette de la commune.

La somme de 1307€ trouvée sur le site du Gouvernement les comptabilise à tort et la mise à jour n'a pas encore été effectuée. Ceci devrait être le cas très prochainement, nous en avons eu l'assurance des services de l'Etat.

Vous évoquez des pistes potentielles d'économie. Concernant les taux d'intérêt des emprunts, nous avons déjà étudié cette question et y avons répondu très précisément, chiffres à l'appui, à l'occasion du ROB 2020 dans lequel il avait été démontré, sans la moindre ambiguïté, qu'il n'y avait absolument aucun intérêt pour la commune de renégocier ses emprunts, ce qui aurait même été préjudiciable financièrement. Je vous invite à vous rapprocher de vos colistiers à ce sujet mais vous trouverez à nouveau les éléments de réponse au sein du ROB soumis à votre approbation.

Concernant les économies à faire sur le festival de Blues, je me réjouis que vous constatiez que le déficit ait diminué entre la 1ère et la seconde édition. Nul doute que les prochaines saisons verront nos capacités de partenariats et de financement accrues lorsque les conditions seront contextuellement plus favorables.

Comme je l'ai déjà expliqué l'an dernier lorsque le groupe d'opposition m'avait interpellé sur le coût du BRF, j'avais très clairement dit que j'assumais pleinement cette dépense car elle répondait à un besoin de notoriété de notre commune. Pour pouvoir exister au sein d'une métropole comme celle de AMPM, qui est la seconde métropole française, notre commune se doit de rayonner, et quoi de mieux qu'un évènement culturel de dimension régionale, voire nationale et même internationale, pour que les projecteurs se tournent vers notre commune, et désormais ils le sont.

Monsieur Terrier, vous semblez, vous l'homme de gauche convaincu, me reprocher l'organisation d'un évènement qui contribue non seulement au développement culturel de notre territoire mais qui soutient également un secteur en grande difficulté à l'heure actuelle.

Le maintien de notre festival, malgré la crise sanitaire, a été une bouffée d'oxygène pour tous les intermittents du spectacle et tous les artistes qui y ont participé, mais aussi pour tous les spectateurs présents, dont j'aurais aimé que vous fassiez partie, et qui ont vécu un moment de bonheur dans une période fort anxiogène.

Et je ne peux donc que me réjouir de son succès. La pérennisation de ce festival était un des engagements de notre programme électoral, que les meyreullaises et les meyreullais ont très largement approuvé, et je suis convaincu, après les annonces faites hier par la ministre de la culture Roselyne Bachelot, que l'édition 2021 sera elle aussi maintenue et qu'elle sera à nouveau la pièce maitresse de notre riche programmation culturelle. Vous regrettez, comme d'habitude, que les délais que nous vous imposons ne vous permettent pas de faire une analyse complète du document. Encore une fois, je me répète mais nous ne vous imposons rien ; le CGCT prévoit un délai de 5 jours francs toujours respecté. En l'occurrence, pour l'analyse du ROB, nous vous avons laissé 7 jours francs soit 2 jours de plus...

Enfin, votre dernière question n'est pas très claire. Je vous cite : "il est indiqué que la commune de Meyreuil a des critères meilleurs que la strate démographique à laquelle elle appartient, alors qu'ils sont inférieurs sauf pour l'endettement par habitant et pour le fond de roulement". Pouvez vous me préciser votre question afin que je puisse y apporter une réponse satisfaisante ?

Demandes de subventions

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de l'aide au développement de la Provence numérique pour la mise en place d'une plateforme connectée airfit → **Unanimité**

Approbation du règlement intérieur d'attribution des subventions aux associations → **21 voix pour et 5 abstentions**

Attribution des subventions aux associations → **Unanimité**

Dispositions relatives à la Médiathèque

Autorisation à donner au Maire de supprimer des documents du fonds de la Médiathèque Municipale et de les revaloriser au possible → **Unanimité**

Autorisation à donner au Maire de valider le nouveau règlement intérieur de la Médiathèque → **Unanimité**

Dispositions relatives à l'urbanisme et à l'environnement

PUP Ballon : îlots n°1 et 3 (SCI résidence

Vendôme) - Remise à la Commune des emprises foncières destinées à la réalisation des infrastructures publiques (ER n°48, 49 et 50) → **21 voix pour, 2 contre et 3 abstentions**

Présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire du Pays d'Aix

Le Conseil Municipal en a pris acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Conseil Municipal du 26 mars 2021

La séance est ouverte à 18h40.

Désignation du secrétaire de la séance : Hélène Corréard-Le-Saux.



"Le Compte rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera".
Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → **Unanimité**

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte rendu a été fait oralement

Dispositions d'ordre financier

Approbation du compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2020

Le Conseil municipal est appelé à examiner :

- a) le compte administratif du budget général 2020 → **23 voix pour et 3 abstentions**
- b) le compte administratif du budget annexe du cimetière 2020 → **23 voix pour et 3 abstentions**

Examen des comptes administratifs de l'exercice 2020

Le Conseil municipal est appelé à examiner :

- le compte administratif du budget général 2020

Question de Monsieur Bruno Terrier

Monsieur le Maire,

Vous avez fait remarquer en séance du conseil que vous souhaitez gérer notre commune comme une entreprise.

Néanmoins :

A titre d'exemple :

- le 19/02/2018 achat pour 1977,88 € d'une surface Microsoft pro pour M. Santini,
- le 14/05/2018 achat pour 1977,88 € d'une surface Microsoft Pro pour M. le Maire,

- le 19/04/2019 et le 28/06/2019, achat de deux surfaces Microsoft Pro,

- le 31/08/2020 achats de 2 surfaces Microsoft Pro, Il nous semble que la densité de tablette Surface Pro est forte sur la mairie de Meyreuil. Pourquoi investir dans ce type de produit très haut de gamme avec l'argent du contribuable ?

Il est vrai comme vous l'avez fait remarquer lors du dernier conseil municipal que Meyreuil doit briller, se démarquer,... mais à quel prix : 467000 € de déficit pour le Blues Roots Festival, fêtes et cérémonies 87143,30€, publication 49483,72 €, réception 40017,49 € et diminution des subventions pour les associations. En matière de gestion il serait préférable d'être prudent pour la durabilité de l'entreprise.

Concernant votre réponse à notre dernière question du conseil du 19 février 2021, le transfert de l'assainissement devrait diminuer la dette de notre commune, mais en qualité de gestionnaire vous devriez savoir qu'une dette s'honore.

Qui va payer cette dette ? Nous avons notre petite idée en regardant nos taxes foncières et la ligne "intercommunalité", année 2018, 0,604 % de la base, 2019, 0,804 % de la base et 2020 1% de la base..... un effet du transfert de notre dette... ?

Pour finir et éviter que la question vous paraisse confuse, une question simple :

Dans les comptes administratifs pour l'année 2020, page 6, intitulée présentation générale du budget, la réalisation de l'exercice montre un déficit de 102 669,63 € pour la section de fonctionnement et 1 778 072,22 € pour la section d'investissement.

Pour combler ce déficit important, des reports de l'exercice précédent viennent largement le compenser, 1 667 255,58 € pour la section de fonctionnement et 1 903 573.93 € pour la section d'investissement.

Merci de nous expliquer clairement d'où vient cet argent

Réponse de Monsieur le Maire

Dans votre lettre vous me reprochez d'avoir acheté : en 2018, 1 Surface Pro pour mon adjoint aux travaux et 1 pour moi ; en 2019, 2 ; en 2020, 2, estimant ainsi que la densité de tablettes Surface Pro est forte sur la mairie de Meyreuil

Monsieur le Conseiller Municipal, Le monde évolue, les méthodes de travail changent et c'est encore plus vrai en cette période de pandémie où le télétravail a trouvé une place prépondérante dans notre organisation.

La mairie de Meyreuil a fait le choix de fournir aux élus et aux agents les plus sollicités, y compris en dehors des horaires de travail, du matériel nomade de qualité car nous constatons une grande disparité de qualité sur le marché des ordinateurs portables et des tablettes, surtout lorsque ces matériels sont fortement utilisés et régulièrement déplacés.

Si je regarde attentivement votre liste, je constate que nous avons fait le bon choix. Voilà bientôt trois ans, et vous avez bien fait de préciser la date d'achat, que j'utilise la même tablette, de façon intensive, les élus ici présents ainsi que les fonctionnaires peuvent vous le confirmer, il n'est pas rare qu'ils reçoivent des mails et des notes de ma part au milieu de la nuit, ou le dimanche. Elle me suit partout, dans toutes mes réunions, communales comme métropolitaines, elle me permet de continuer à travailler et de rester en contact avec mes services, même quand je suis à l'autre bout de l'Europe. Et elle n'a jamais montré le moindre signe de défaillance, ce qui n'aurait sans doute pas été le cas avec du matériel de qualité ordinaire. Un bon chef d'entreprise donne à ses collaborateurs des outils de qualité si il veut de la qualité en retour. C'est ainsi que nous travaillons à la mairie de Meyreuil et je n'ai aucune intention de changer de méthode.

Ensuite, vous regrettez que Meyreuil brille avec, je vous cite : 467000 € de déficit pour le Blues Roots Festival, fêtes et cérémonies 87143,30€, publication 49483,72 €, réception 40017,49 €.... et diminution des subventions pour les associations. Vous estimez ainsi qu'en matière de gestion, il serait préférable d'être prudent pour la durabilité de l'entreprise.

Vous ne posez aucune question. Toutefois, votre façon de présenter ces chiffres sans préciser sur combien d'exercices cumulés vous vous basez n'est pas très orthodoxe ni très transparent...

Enfin, vous me rappelez que lors du dernier conseil municipal, j'ai indiqué que le transfert de l'assainissement devrait diminuer la dette de notre commune, mais vous vous me rappelez aussi qu'en qualité de gestionnaire je devrais savoir qu'une dette s'honore. Vous me demandez qui va la payer et pensez avoir la réponse en, je vous cite "regardant nos taxes foncières et la ligne "intercommunalité", année 2018, 0,604 % de la base, 2019, 0,804 % de la base et 2020 1% de la base..." Vous estimez donc que cela serait l'effet du transfert de la dette...

Pour ce qui est de votre question sur la dette, qui ressemble à une véritable obsession tant elle revient sans cesse dans nos débats sans pour cela qu'il n'y ait une quelconque évolution de la situation, je voudrais vous dire, Monsieur le Conseiller Municipal, que j'aurais pu avoir de l'indulgence, si elle m'avait été posée par un de vos "jeunes" collègues récemment élus qui manquent d'expérience, mais venant de vous qui avez été élu durant de nombreuses années et qui avez connu de nombreux votes de budget communal, j'avoue que j'hésite encore entre une simple incompétence ou juste une volonté de nuire sans discernement.

Je vous reprécise donc que cette dette transférée correspond à un investissement de long terme, à savoir la station de traitement des eaux du Pontet. Cet équipement, et donc la dette associée, ont été transférés à la Métropole en 2018 au titre de sa compétence eau et assainissement.

Cette compétence fait l'objet d'un budget annexe et ne dépend pas du budget général, comme c'était également le cas pour le budget communal avant l'entrée en Métropole.

Ce budget doit se gérer de façon autonome, financé par les usagers et ne peut en aucun cas être équilibré par les revenus fiscaux de la taxe foncière. Vous devriez pourtant le savoir. Il n'y a donc aucune relation possible entre l'augmentation du taux métropolitain de la taxe foncière et le transfert de notre station de traitement des eaux usées.

Je vous rappelle également, à toutes fins utiles, que le taux intercommunal de la taxe foncière est le même pour toutes les communes de la métropole, il n'y a donc pas de taux propre à la situation financière de la ville de Meyreuil. Si vous voulez comprendre pourquoi ce taux augmente et continuera d'augmenter, inquiétez-vous plutôt des quelques deux milliards d'euros de dette transférés par l'ex CUM à la Métropole au moment de sa création...

Pour terminer, vous m'indiquez que dans les comptes administratifs pour l'année 2020, page 6, intitulée présentation générale du budget, la réalisation de l'exercice montre un déficit de 102 669,63 € pour la section de fonctionnement et 1 778 072,22 € pour la section d'investissement.

Vous précisez que pour combler ce déficit important, des reports de l'exercice précédent viennent largement le compenser, 1 667 255,58 € pour la section de fonctionnement et 1 903 573,93 € pour la section d'investissement.

Vous ne comprenez pas d'où vient cet argent...

Le déficit de fonctionnement sur 2020 est dû en grande partie à la COVID-19, lié à la perte de ressources concernant la taxe additionnelle aux droits de mutation, la taxe de séjour... mais également les efforts consentis par la commune pour les achats de masques, visières, gel, ainsi que pour l'opération chèques cadeaux de soutien à nos commerçants.

Pour le déficit d'investissement, nous avons précisé à chaque fois dans les ROB de ces dernières années que 2020 serait l'année charnière du PUP. Chaque année, nous avons répété qu'une grande partie des excédents provenait des participations des promoteurs et servait à financer le PUP au fur et à mesure des réalisations. Il est donc tout à fait normal de voir désormais l'excédent chuter puisque nous arrivons au bout du projet et qu'au final le budget doit être équilibré.

Alors effectivement la question, pour une fois, ne me paraît pas confuse, elle me paraît juste lunaire.

Ce qui est étonnant c'est que votre question ne soit pas "d'où viennent les déficits ?"; ce à quoi je viens néanmoins de vous répondre mais que ce soit "d'où vient l'argent qui les comble ?".

Alors, je vais vous rassurer, la commune n'a pas gagné au loto et je n'ai pas attaqué une banque.

L'argent vient, comme toutes les autres communes, des impôts directs, indirects, des subventions de nos partenaires institutionnels, des attributions de compensation de la Métropole. Tout ceci apparaît de façon très transparente dans chacun de nos budgets. Les excédents proviennent des reports des années antérieures qui sont dues à la bonne gestion d'une part, mais aussi des participations financières versées par les promoteurs au titre de leurs investissements et encaissées sur les exercices précédents.

Affectation du résultat de Fonctionnement 2020 au Budget Général

→ **21 voix pour et 5 voix contre**

Affectation du résultat 2020 du Budget du cimetière → 23 voix pour et 3 abstentions

Fixation des taux des deux taxes communales pour l'exercice 2021

Les taux votés pour 2021 sont les suivants :

- le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 32,06 %.

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 26,19 %.

→ **21 voix pour et 5 voix contre**

Examen du Budget Général et des Budgets Annexes de l'exercice 2021

1/ Budget communal dépenses :
fonctionnement : 10 180 219,60€
investissement : 8 082 288,49€

→ **21 voix pour et 5 voix contre**

2/ Budget Annexe du cimetière
Exploitation : 35 966,76€
Investissement : 41 546,22€

→ **23 voix pour et 3 voix contre**

Autorisation à donner au Maire de vendre aux enchères le véhicule Renault Megane immatriculé FC-447-WH à Séverine Marin, pour un montant de 14 900€ → Unanimité

Demandes de subvention

Demande de subvention auprès de la Région Sud : organisation de son Festival Blues Roots édition 2021 → 21 voix pour et 4 abstentions

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : promotion de la culture et de l'enseignement scientifique - Aide à la programmation culturelle annuelle du Festival Blues Roots édition 2021 → 21 voix pour et 4 abstentions

Modification de la tranche 2020 et vote de la tranche 2021 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2021 conclu avec le Département → 21 voix pour et 4 abstentions

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de l'aide au développement de la Provence numérique, pour l'acquisition de 4 écrans TV et d'une borne tactile d'informations légales → Unanimité

Prorogation du dispositif de contrats communautaires pluriannuels de développement pour les communes du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de la convention de mise en œuvre → 21 voix pour et 5 abstentions

Marchés publics

Approbation de la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Bastide Ballon : marché 2020-012 → Unanimité

Dispositions environnementales et urbanistiques

Extension du périmètre d'intervention du CCFF à l'intégralité des communes du massif forestier du Montaignet et des communes voisines → Unanimité

Autorisation à donner au Maire de céder les parcelles AW 889-893-894 à M. Fusi et Mme Murati → Unanimité

Rattachement à l'ordre du jour

→ **Unanimité**

Modification des tarifs de garderie périscolaire au quotient familial en adéquation avec les recommandations de la CAF → Unanimité

Habilitation donnée à Monsieur le Maire pour signer avec la Ville de Gardanne une convention prévoyant la mise à disposition d'agents communaux pour aider au centre de vaccination → Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Finances communales : un budget réaliste et maîtrisé

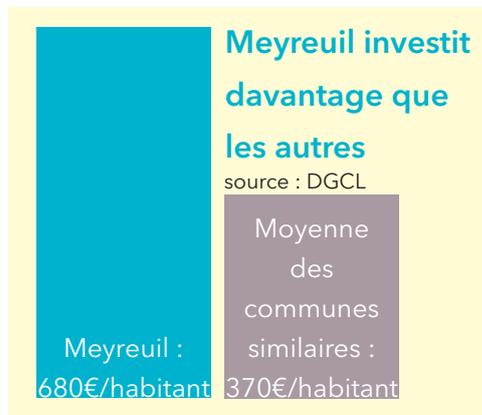
Lors de sa séance du 26 mars 2021, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de Meyreuil. Ce rendez-vous annuel permet de marquer les priorités de la Municipalité.

Dans la lignée des budgets précédents, celui de 2021 garde comme grand principe la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir pour entretenir le patrimoine communal et préparer l'avenir. Cette bonne gestion de l'argent public se traduit par des dépenses de fonctionnement stables. La baisse des financements de l'Etat continue.

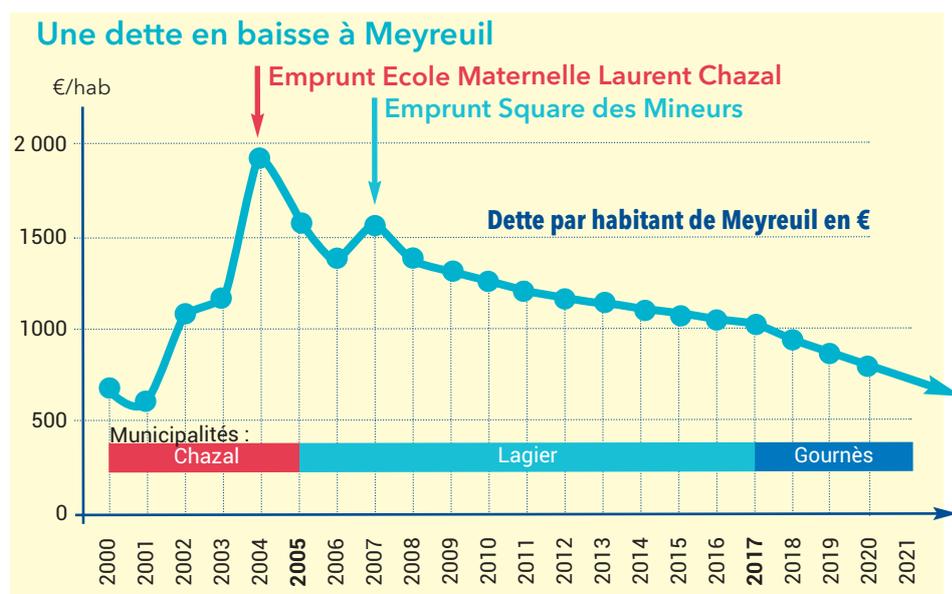
Grâce à cette gestion prudente et prévoyante, la Ville a également réussi à absorber les fortes dépenses imprévues liées à la crise sanitaire : achats de masques pour tous les habitants, mise en place des protocoles de désinfection des locaux, équipements de protection, portages de repas à domicile, accompagnement social, aides aux commerces...

" La volonté assumée de notre équipe municipale est de continuer à investir pour participer à la relance de l'économie et améliorer le service aux Meyreuillais ".

**Jean-Pascal Gournès,
Maire de Meyreuil**



Meyreuil reçoit 100 fois moins que les autres communes mais investit près de 2 fois plus !



0% d'augmentation des taux communaux des impôts locaux

Pour la 13^{ème} année consécutive, les taux communaux des impôts locaux n'augmentent pas à Meyreuil.

Les taux votés sont donc les suivants :

Taxe Communale sur le Foncier Non Bâti : 26,19%

Taxe Communale sur le Foncier Bâti : 32,06%

(taxe communale 2020 : 17,01% + Taxe 2020 perçue par le Conseil Départemental : 15,05% = 32,06%)

Commune = 17,01%

Commune + Département = 32,06%

Réforme fiscale : qu'est-ce qui change pour le Foncier Bâti ?

La suppression de la taxe d'habitation, qui concerne 80% des foyers en 2021 et sera totale à partir de 2023, a entraîné une réorganisation de la fiscalité communale décidée par le Gouvernement. A partir de cette année, Meyreuil "récupère" donc la taxe sur le Foncier Bâti perçue jusqu'alors par le Conseil Départemental au taux de 15,05%, qui s'ajoute au 17,01% perçus par la Commune. Ce nouveau taux communal de 32,06%, imposé par le gouvernement, n'aura pas de conséquence. Le Conseil Municipal n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière !

Collecte sélective

donnez une seconde vie à vos déchets

Le tri sélectif est un geste facile au quotidien. Ce qui peut sembler être un acte anodin est indispensable pour l'environnement : il contribue à préserver nos ressources naturelles (bois, minerais, pétrole), à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à réduire la consommation d'énergie.

Trier c'est changer la vie de nos déchets en leur permettant d'être recyclés. Ainsi, tri rime avec économies d'énergies et préservation des ressources naturelles. Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser près de 800 kilos de pétrole brut et 1 tonne de briques alimentaires recyclées permet de préserver 2 tonnes de bois !

A Meyreuil, la collecte sélective se fait en porte à porte et en conteneur d'apport volontaire. Les déchets collectés sont ensuite livrés au centre de tri où ils sont triés par matériau.

Pour recycler les déchets il faut une bonne qualité du tri. Dans le cadre de son objectif de diminution du nombre de déchets produits par habitant, le rôle joué par chaque Meyreuillais est primordial. C'est par des gestes simples de la vie quotidienne et le respect des consignes de tri que tous, nous pouvons faire un geste pour la planète !

**Les chiffres de la collecte à Meyreuil (chiffres 2019)**

Ordures ménagères : **1763 tonnes par an** (318 kg/hab)

Collecte sélective en porte à porte : **223 tonnes**

Journaux, papier, magazines : **26 tonnes** (7 colonnes d'apport à disposition)

Verre : **141 tonnes** (13 colonnes d'apport volontaire sur le territoire communal)

Textiles : **29 tonnes** (7 colonnes)

4 ressourceries à disposition (Venelles, Gardanne, Jouques, Pertuis)

30 354 visites à la déchetterie de Meyreuil (contre 32 549 en 2018) pour un total de **4 550 tonnes** déposées

Coût de la compétence déchets : **150,94€ TTC/hab**

La déchetterie de Meyreuil la solution de proximité

Des travaux, réalisés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, sont en voie d'achèvement pour agrandir et faciliter la circulation mais la déchetterie reste ouverte durant le chantier. La Métropole a également prévu l'installation d'un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation dans les prochains mois.



Débroussailler, c'est toujours le bon moment !

Nos paysages provençaux sont fragiles et particulièrement exposés au risque d'incendie. Le printemps 2021 a d'ailleurs mal débuté pour les massifs forestiers de notre département, puisqu'un feu important a brûlé plus de 80 hectares. Pour lutter contre le risque incendie, les membres du Comité Communal des Feux de Forêts et les Sapeurs-Pompiers sont, bien sûr, en première ligne. Mais en amont, chaque propriétaire d'une parcelle boisée est tenu de réaliser des travaux de débroussaillage réguliers.

La campagne de débroussaillage sur Meyreuil a débuté depuis le 1^{er} avril 2021 en collaboration avec un Agent de l'Office National des Forêts, Sylvain Frenais. La Police Municipale a participé également à cette démarche : elle accompagne, informe et oriente les familles meyreuillaises soumises aux Obligations Légales de Débroussaillage sur toutes les raisons auxquelles cette obligation demeure essentielle et participative à la sécurité de chacun.

Obligations Légales de Débroussaillage : tous responsables pour préserver nos paysages

L'article L.134-6 du Code Forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 m ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 ou de classe 5.

Fleurissement de la Commune

les Services Techniques en action



Comme chaque année, au printemps, les agents du service des espaces verts ne ménagent pas leur temps et leurs efforts pour que Meyreuil présente son visage le plus fleuri.

Le fleurissement, c'est une image positive et colorée que la Municipalité souhaite donner à notre village et à notre cadre de vie pour le plus grand plaisir des Meyreuillais et des visiteurs. Parce que le végétal a des effets environnementaux (biodiversité, régulation thermique, qualité de l'air), éducatifs (sensibilisation à l'environnement) et sanitaires (réduction du stress), et, bien sûr, un impact esthétique certain !

un désherbant "bio" à base d'acide pélargonique. Acide gras d'origine végétale, l'acide pélargonique est l'alternative écologique au glyphosate car il est inoffensif pour les mammifères et pour les sols.

Avec le réveil de la nature vient aussi le temps des premières tontes de tous les massifs engazonnés de la commune. A partir d'avril et jusqu'en juin, les différentes plantations seront mises en place dans les bacs et les jardinières municipales, avec notamment des semis de tournesols et de ricins.

Jardiniers d'expérience, les agents meyreuillais savent choisir leurs végétaux, privilégier les plantes économes en eau, pour que Meyreuil présente à tous une image fleurie et souriante.



Dès le mois de mars, les oliviers ont donc subi une taille bien nette, agrémentée d'un traitement préventif à base de bouillie bordelaise pour éviter les maladies. Pour lutter contre les mauvaises herbes, les îlots en gravier ont été traités avec



Pose de nouvelles bornes anti-moustiques

Les moustiques sont une nuisance qui revient chaque année. Si pendant de longues années, la seule réponse apportée a été de pulvériser des produits chimiques pour les éradiquer, la Mairie de Meyreuil a choisi, depuis 2019, une solution **plus écologique et respectueuse de l'environnement.**



En effet, ce ne sont pas moins de **18 bornes anti-moustiques** qui sont installées autour des structures accueillant des enfants : 2 bornes au Multi-Accueil Monique Ferrandez, 7 bornes autour de la maternelle et

du Multi-Accueil Les Petits Meyreuillais, 6 bornes autour du groupe scolaire Virgile Arène, 2 bornes à l'école du Chef-Lieu et 1 borne à l'ancienne école du Canet.

La société Techno BAM, labellisée French Tech, est spécialisée dans la lutte contre les moustiques. Elle a développé un procédé de démoustication par piège appelé "Borne Anti-Moustiques" destiné à être déployé autour des bâtiments. Le procédé, propre, efficace, économique et connecté, se substitue à tout type de traitement chimique, aux effets pervers non négligeables : insecticides, lotions répulsives, etc.

Opération propreté pour en finir avec les déchets sauvages

L'incivisme et les mauvais comportements de certains polluent les bords de nos routes et chemins. Pour lutter contre cette pollution, l'association Meyreuil Environnement a organisé une opération de nettoyage le 3 avril 2021.

Encadrées par des membres du CCFF qui assuraient la sécurité, les équipes se sont réparties sur le bord des routes pour ramasser bouteilles, canettes,... et autres déchets. Et malheureusement la récolte fut abondante comme en témoignent ces photos.



Le 13 avril, c'était jour de récolte au Multi-Accueil Les Petits Meyreuillais.

Les Petits Meyreuillais ont les pouces verts

En effet, après avoir planté les graines quelques semaines auparavant et être venus quotidiennement assurer l'arrosage, les enfants ont eu le plaisir de faire leur première récolte de radis dans leur potager. Une production, bien entendu, entièrement bio, dégustée aussitôt.

Une sensibilisation au développement durable et à l'écologie qui permet aux enfants de s'initier au jardinage et d'apprécier les bons produits.

Offices municipaux : **Daniel Donzelli** passe

Structures municipales, les Offices Municipaux Socio-Culturel et de la Jeunesse et des Sports assurent une grande partie de l'animation dans notre village. Depuis le 1^{er} janvier 2021, Daniel Donzelli a laissé sa place à Monique Gava à la tête de l'Office Municipal Socio-Culturel, et à Mathieu Jovet à l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports. Présentation des deux nouveaux présidents et de leur prédécesseur.

Daniel Donzelli, le parcours d'un homme engagé et volontaire



Modeste mais engagé, humble mais dévoué, simple mais enrichissant les autres, les mots ne sont pas assez nombreux pour décrire Daniel Donzelli.

Tout au long de sa carrière, il a su marier passion personnelle de la chose associative et sens de l'intérêt général.

Deux clubs lui ont mis le pied à l'étrier de la cause associative et bénévole : l'Association Cyclotouriste de Meyreuil et le club de tennis de Meyreuil où il a secondé son épouse Christiane, alors présidente.

Aller jusqu'au bout de ses engagements c'est ce qu'a fait Daniel lorsqu'il a pris la présidence de l'OMSC et de l'OMJS. Une chance pour la commune de Meyreuil que d'avoir eu dans ses leaders associatifs, cet homme venu en challenger sur les routes du sport et de la jeunesse.

Homme discret et modeste, aux qualités humaines reconnues par tous, Daniel a été récompensé en 2016 pour ses années de bénévolat et d'engagement auprès des associations meyreuillaises.

Silencieux mais toujours à la manœuvre, il a su s'investir avec passion dans la cause culturelle et sportive, et insuffler sa flamme et son sens de l'engagement à toutes ses équipes, pour que tous les Meyreuillais puissent pratiquer des activités et profiter d'animations dans les meilleures conditions.

C'est avec humilité qu'il a su présider aux destinées des deux offices pour en faire des outils qui font rayonner Meyreuil pour la qualité de ses animations et spectacles. Aujourd'hui, Daniel continue à vivre ses passions pour le sport et a conservé la présidence du club de tennis.



Monique Gava : 30 ans au service des Meyreuillais

Monique Gava a été recrutée en 1996 au sein de l'Office Municipal Socio-Culturel en tant que secrétaire. Elle partageait alors son bureau avec celui du service des sports. Pendant une dizaine d'années, avec Mireille Laugier, très complémentaires, elles ont pu répondre à toutes les demandes et avaient aussi la charge de créer toutes les affiches ainsi que le suivi des invitations de la commune.

A son poste, Monique a connu les présidents successifs de l'OMSC : Odette Pitault, André Petit, Jo Santini, René André et Barbara Ferreira. Mais aussi les Adjoints à la Culture : Jean-Paul Bourrelly et Catherine Giacomi.

Monique quitte le service culturel en 2012 pour rejoindre le service

urbanisme dans lequel elle a su s'intégrer très rapidement.

Très impliquée dans le milieu associatif, elle a fait partie du bureau du Comité des Fêtes pendant de nombreuses années et est présidente de l'association Energie Solidaire 13 depuis 2017. Avec Mireille Laugier et Amalia Attardi, elle a créé l'association "Meyreuil Loisirs Evasion".

Elle remplace depuis le 1^{er} janvier 2021, Daniel Donzelli à la tête de l'Office Municipal Socio-Culturel. Sa rigueur, sa connaissance du monde associatif, son expérience au sein des services municipaux, ses qualités d'écoute et sa gentillesse, en feront, n'en doutons pas, une présidente efficace et investie pour que Meyreuil demeure un village où la culture se vit au quotidien.

Le relais à la Culture et au Sport



Mathieu Jovet, nouveau président de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports

Agé de 41 ans, Mathieu Jovet est un meyreullais de souche et travaille dans une entreprise de BTP basée dans notre village. Passionné de sports, il a été président de l'USMM (Union Sportive des Mineurs Meyreullais) de 2006 à 2011, dans la lignée de son grand-père André Gori et de son oncle Joël.

La crise sanitaire et ses contraintes ont ralenti les projets sportifs, mais Mathieu est entouré par une équipe dynamique dont les membres sont tous impliqués dans le tissu associatif Meyreullais en tant que bénévoles ou adhérents :

- Toni Catanzaro, coureur et joueur de foot,
- Monique Gava, présidente de l'OMSC
- Willie Juncos, ancien dirigeant de l'USMM,
- Guillaume Dufau, ancien dirigeant de l'USMM
- Grégory Martinez, opticien et dirigeant au club de Basket de Meyreuil

Le nouveau bureau de l'Office Municipal Socio-Culturel

Présidente : **Monique Gava**

Vice-Présidente : **Monica Videau**

Trésorier : **André Leclere**

Vice-Trésorier : **Bernard Marin**

Secrétaire : **Virginie Clavier**

Le nouveau bureau de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports :

Président : **Mathieu Jovet,**

Vice-Président : **Toni Catanzaro,**

Trésorier : **Willie Juncos,**

Vice-Trésorière : **Monique Gava,**

Secrétaire : **Guillaume Dufau,**

Vice-Secrétaire : **Grégory Martinez.**

Une nouvelle association à Meyreuil : **Association "Des Ailes et des Z"**

L'Association des Ailes et des Z accueille les ados en rupture scolaire, autour de différents objectifs :

- Garder un lien social,
- Aller vers l'autre et de l'avant,
- Se ressourcer en identifiant leurs valeurs et leurs compétences naturelles,
- Retrouver une dynamique d'apprentissage,
- Recouvrir l'envie, la capacité de reprendre le chemin de l'école,
- Révéler leurs talents,
- Garder leur singularité,
- Devenir des jeunes "passeurs" pour les autres,
- Devenir des jeunes inventifs avec la connaissance,
- Transformer leurs difficultés en opportunités,
- Découvrir l'univers de l'intelligence émotionnelle des compétences non technique (soft skills),
- Définir un objectif de vie et pas uniquement "scolaire".

Les bénévoles et professionnels qui interviennent, sont avant tout soucieux du bien être des adolescents, davantage mis à mal par la crise sanitaire que nous vivons.

Pour les aider à appréhender leur futur, différents accompagnements sont mis en place et la Mairie a mis à disposition un local à la Place de la Poste pour leur activité.



Renseignements : 06 59 58 53 14

asso.desailetz@gmail.com

<https://associationdesailetz.com/>

Médiathèque Municipale à la découverte d'Auguste Renoir

A l'occasion du centenaire de la mort d'Auguste Renoir, la Médiathèque Municipale a reçu l'exposition multisensorielle de l'association Artesens autour de plusieurs œuvres du peintre.



Cette exposition comprenait 12 œuvres à découvrir à travers des dispositifs tactiles, olfactifs et des ateliers ludiques et pédagogiques : toucher une nature morte qui sent la fraise et le citron, recomposer un paysage tactile avec la touche typique de Renoir, redessiner les Grandes Baigneuses, découvrir le matériel du peintre...



La médiathèque a reçu 363 élèves et 24 visiteurs tout public, soit un total de 387 personnes.

Une fréquentation en baisse par rapport aux années précédentes, mais qui s'explique par un protocole sanitaire très strict et des jauges de public contraignantes.





**Port du masque obligatoire
et respect des gestes barrières**



Sur place, le protocole sanitaire strict a été bien entendu respecté et le personnel de la Médiathèque a procédé à une désinfection complète de l'expo et du lieu entre le passage de chaque classe et lecteurs. Les lecteurs ont été reçus en fin de journée après les classes et le mercredi avant et après l'accueil des deux groupes d'arts plastiques de la classe de Françoise Jullien de Muz'art.



Malgré ces contraintes, les écoliers de Virgile Arène et du Chef-Lieu ont pu explorer et découvrir tout en s'amusant les œuvres du grand peintre impressionniste Auguste Renoir (25 février 1841 - 3 décembre 1919).



Les écrivains de Meyreuil

"Ce qu'il reste
après tout"

par **Alexia Lallemand**



Meyreuillaise de souche, Alexia Lallemand est orthophoniste et mère de deux enfants. Elle vient de sortir son premier roman "Ce qu'il reste après tout" en février 2021, sous le pseudonyme de A.L. Jean.

Ce premier écrit retrace l'histoire d'une famille durant le confinement du printemps 2020. Un couple, Victoire et Clément, parents de trois enfants, que le contexte du confinement va obliger à se confronter et à reconsidérer leur façon de vivre. Un roman sur la vie d'une famille où tout ne tourne pas toujours si rond mais où on apprend à s'entendre et à se pardonner.

Il connaît déjà un beau démarrage puisqu'il se situe en numéro 1 des ventes dans sa catégorie sur Amazon ! Son ouvrage est disponible à la bibliothèque municipale.

Disponible chez Lydia Bazar, par Internet ou chez les libraires sur commande



"Les Amis Toutfruit,
A la découverte de
l'alphabet"

par **Caroline Adamo**

Née dans les années 90 à Marseille et Meyreuillaise depuis 6 ans, Caroline Adamo est une passionnée de lecture et d'écriture.

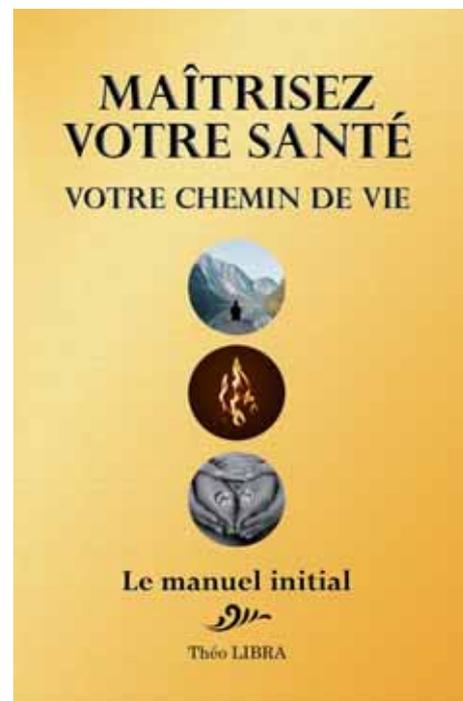
Elle s'est lancée en 2020 dans l'auto-édition en publiant un recueil de nouvelles pour adultes "Les fenêtres du monde" ainsi qu'une série de 6 livres pour enfants "Les amis Toutfruit", destinés aux 2/3 ans.

Le dernier, "Les amis toutfruit à la découverte de l'alphabet" est sorti en février 2021, en version classique ou coloriage.

Caroline prévoit également de sortir une version coloriage de ses autres livres pour enfants, précédemment édités.

Disponible en vente en direct ou par Internet.

"Maîtrisez votre santé"
par **Anthony Lentini**



Praticien en médecine chinoise, Anthony Lentini habite Meyreuil depuis 5 ans.

C'est sous le pseudo de Théo Libra qu'il a choisi d'auto-éditer son livre en version numérique et papier. L'idée de ce livre lui est venue en formation, quand il commençait à pratiquer, avec un constat simple : les patients manquaient de socle pour prendre soin d'eux et le but est d'aller de l'avant. C'est avant tout ce que se veut ce manuel, un guide pour fournir les bases sur lesquelles le lecteur pourra prendre appui pour prendre soin de soi et se développer.

Sorti le 21 mars 2021, c'est son premier livre.

Disponible par Internet ou chez les libraires sur commande

La Magie des mots à Meyreuil

Les actus de Muzart

Depuis le 6 avril et le début du 3^{ème} confinement, les écoles municipales de musique et d'arts se sont encore une fois adaptées afin de poursuivre leur enseignement auprès des Meyreuillais.

A l'Ecole Municipale de Musique, l'ensemble des cours, adultes et enfants, sont assurés en visio depuis le 6 avril dernier. Une situation qui n'empêche pas les enfants de continuer leur apprentissage de la musique comme en témoignent ces images.

A l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques, les enfants reçoivent un enseignement en visio depuis le 6 avril 2021, alors que les cours pour adultes se déroulent en extérieur, dans le strict respect des consignes sanitaires. Cette situation contraignante n'empêche pas les projets de fleurir. Ainsi, nos petits musiciens travaillent sur une vidéo qui sera diffusée dans un EHPAD à la rentrée de septembre. Tous les niveaux, toutes les classes et tous les âges participent.



Equitation

concours de saut d'obstacles au haras de la Buissonne

Du 22 au 25 avril 2021, le Haras de la Buissonne a accueilli une compétition de saut d'obstacles réservée aux professionnels.



Dans le strict respect des consignes sanitaires, les cavaliers se sont affrontés durant deux jours dans cette épreuve fédérale.

Le samedi 24 avril, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, en présence d'Hervé Liberman, Président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), a remis le Prix de la Ville de Meyreuil. Rappelons que le haras de la Buissonne a organisé en 2019 plus de 120 compétitions de saut d'obstacles, accueillant plus de 70 000 visiteurs.

Meyreuil entretient le devoir de mémoire

Le couvre-feu et le 3^{ème} confinement n'ont pas empêché la Municipalité de maintenir les cérémonies commémoratives. Consignes sanitaires obligent, c'est en comité restreint que ces hommages ont été rendus.

Meyreuil rend hommage aux victimes du génocide arménien

Le 24 avril 2021, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, a dévoilé une banderole, apposée sur le mur de l'Hôtel de Ville, en hommage aux victimes du génocide arménien. A cette occasion, il a prononcé le discours que nous retranscrivons dans son intégralité.

" Pour la première fois, ce 24 avril 2021, la ville de Meyreuil rend hommage au peuple d'Arménie et se souvient avec émotion de l'horreur du génocide de 1915 commis par les turcs, au cours duquel les deux tiers des Arméniens qui vivaient alors sur le territoire actuel de la Turquie périrent du fait de déportations, famines et massacres de grande ampleur.

Il fut planifié et exécuté par le parti au pouvoir à l'époque, les " Jeunes Turcs " qui dirigeait l'Empire Ottoman, alors engagé dans la Première Guerre Mondiale aux côtés des ennemis de la France. Ce sont près d'un million deux cent mille Arméniens qui vont ainsi perdre la vie entre 1915 et 1923.

Joseph Kessel, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du génocide en 1975, dira : " Je me souviens très bien que, même dans l'horreur de la Première Guerre Mondiale, la tragédie arménienne de 1915 a soulevé en moi une profonde émotion. Le mot génocide n'avait pas encore cours à l'époque, mais j'ai senti alors tout ce qu'il a signifié plus tard ".

Fuyant les massacres, bon nombre d'entre eux vont trouver refuge en France, et bien sûr dans notre région. Dès novembre 1922, Marseille les accueille alors en masse, notamment au camp Oddo qui fut l'un des lieux d'hébergement mis à la disposition des réfugiés arméniens rescapés du génocide.

Ces réfugiés vont chercher très vite à s'intégrer dans notre culture, notre mode de vie, sans pour cela renier leur histoire et leurs traditions. Ils vont aussi chercher du travail, qu'ils vont trouver dans les industries marseillaises, comme le sucre de Saint-Louis, mais aussi un peu plus au nord, dans le bassin minier de Provence en pleine expansion et qui va offrir de l'emploi et des logements à de nombreuses familles arméniennes.

C'est ainsi que sera notamment créée la fameuse Cité Arménienne à Meyreuil, avec ses baraques en planches et son école dont les anciens se souviennent encore.

Ces hommes et ces femmes ont fui l'impensable, l'inacceptable, un génocide longtemps ignoré, qui a eu bien du mal à se faire reconnaître comme un des pires événements de notre histoire récente.

A ce sujet, le président du CRIF, Roger Cukierman, a dit : " Nos deux peuples (arméniens et juifs) ont traversé les pires horreurs. Nos deux peuples ont connu les pires humiliations et ils ont perdu tant des leurs. La négation du génocide arménien est aussi insupportable que celle de la Shoah ".





J'ai donc déposé ce matin, en présence des élues du conseil municipal, Barbara Ferreira, Laure Schneider, Hélène Corréard-Le Seaux, une gerbe au pied de la banderole que la ville a déployée sur sa façade en hommage à sa communauté arménienne que nous apprécions tous, toutes ces familles qui se sont parfaitement intégrées à notre village et qui ont participé à faire de Meyreuil ce qu'elle est aujourd'hui, une commune aux multiples racines, apaisée et rayonnante.

J'ai déposé cette gerbe avec une grande émotion, la même qui me prendra lorsque je déposerai demain matin, 25 avril, journée de la déportation, une gerbe en mémoire de toutes les victimes de la folie nazie lors de la seconde guerre mondiale, qui a vu le massacre de minorités et le génocide juif de la shoah, moins de 30 ans après le génocide arménien.

Pour que l'histoire cesse de se répéter, comme ce fut le cas encore récemment sur ces mêmes terres d'Orient, il nous faut ne jamais oublier.

Jeunes Arméniens devant l'école arménienne de Meyreuil dans les années 40



Je ne parlerais pas de devoir de mémoire car je partage la position de Simone Veil à ce sujet, lorsqu'elle dit " Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. En ce domaine, la notion d'obligation n'a pas sa place. Chacun réagit selon ses sentiments ou son émotion. La mémoire est là, elle s'impose d'elle-même ou pas. Il existe si elle n'est pas occultée une mémoire spontanée : c'est celle des familles. Autre chose est le devoir d'enseigner, de transmettre. Là, oui, il y a un devoir ".

Alors, même si le contexte actuel ne nous permet pas de nous réunir pour rendre hommage, ne cessons pas de transmettre, d'enseigner, et ne laissons jamais s'éteindre la mémoire de ceux qui ont été injustement persécutés ".

Jean-Pascal Gournès, Maire

Souvenir des Déportés

Le 25 avril 2021, Meyreuil a commémoré le Souvenir des Déportés au monument aux morts du Chef-Lieu.

Cette cérémonie s'est déroulée en comité restreint afin de respecter les consignes sanitaires. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, et Rémy Imbert, Adjoint délégué aux Cérémonies, et une seconde par le président de l'association des Anciens Combattants, Jacques Gombert, accompagné de Christian Sroka, fils de déporté.



8 mai 2021

Anniversaire du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée, comme l'année dernière, dans le strict respect des consignes sanitaires et de gestes barrières. Le Maire Jean-Pascal Gournès était accompagné par des élus, le Président de l'association des Anciens Combattants et des représentants des autorités militaires.



La Fibre se déploie à Meyreuil

Le mardi 20 avril 2021, la société Orange a tenu un stand place de la Poste afin de renseigner les Meyreuillais sur le déploiement de la fibre sur la commune.



Orange estime qu'aujourd'hui, 70% des foyers sont raccordables et donc éligibles à la Fibre dans notre village.

Toute la journée, les spécialistes de la Fibre ont rencontré plusieurs dizaines de Meyreuillais, venus se renseigner et demander conseil. Les questions ont porté essentiellement sur leur éligibilité, des problèmes de branchement pour accéder au service, comment changer de fournisseur d'accès,... certains en ont profité pour signer leur abonnement avec Orange.

SANTÉ

Vaccination Covid-19 La Mairie en première ligne

Après avoir assuré l'approvisionnement en masques, en tests, organisé des opérations de dépistage,... la Mairie continue à accompagner les Meyreuillais dans cette crise sanitaire en organisant les rendez-vous pour la vaccination des plus fragiles.

La campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 18 janvier dernier. Elle s'effectue par tranches d'âge afin que les plus fragiles, susceptibles de développer des formes graves de la maladie, soient immunisés le plus vite possible.

Pour notre commune, le centre de vaccination de Gardanne a été désigné par l'ARS Paca comme centre référent. Les rendez-vous se prennent uniquement par internet sur les sites doctolib.fr.



" Au nom de la population de Meyreuil, je remercie la municipalité et les agents de Gardanne, le Dr Julie Soto et les bénévoles de Meyreuil pour leur engagement. "

Elodie Cieplak, Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale

Afin d'aider les habitants peu à l'aise avec la prise de rendez-vous en ligne, la Mairie a organisé une opération de phoning. 3 agents ont été mobilisés pour appeler les plus de 75 ans (plus de 400 personnes) et prendre les rendez-vous si nécessaire.

Pour tout renseignement, le Service social est joignable : ml.panuel@ville-meyreuil.fr / 04 42 65 90 43

Liste "Meyreuil Horizon"

Finances communales : ni effort ni responsabilité

Les comptes 2020 et le budget 2021 ont été adoptés par la majorité le 26 mars dernier.
Les membres de l'opposition Meyreuil Horizon ont voté contre.

Comme nous l'avons expliqué et dénoncé pendant la campagne électorale et bien avant, la gestion de la commune est toujours inquiétante : pas de clarté, pas de rigueur, pas d'anticipation.

Encore et toujours, une véritable incapacité de la Municipalité à maîtriser ses dépenses. Des dépenses de fonctionnement par habitant de 50% plus élevées que la moyenne des communes de même taille (1454 euros/h à Meyreuil contre 947 euros/h). Ce qui conduit, malgré des recettes plus élevées, mais de 25% seulement, à un déficit réel des comptes en fonctionnement et en investissements. Pour 2021, même chose, les ressources réelles de l'année ne couvrent même pas l'ensemble de dépenses de fonctionnement, les intérêts et l'annuité de la dette !

Plus nouveau, à cause des choix faits par la municipalité, la commune est dans une situation très délicate suite à la réforme de la taxe d'habitation

Cet allègement national de fiscalité est compensé aux communes par transfert au prorata de la part départementale de la taxe foncier bâti prélevée dans la commune ; c'est le cas ici comme partout, mais le fait que Meyreuil ait choisi une taxe d'habitation faible et une taxation lourde des propriétaires la conduit à faire partie des quelques communes françaises fortement perdantes.

Alors qu'Aix en Provence va récupérer la quasi-totalité de la taxe foncière payée par les aixois, que Gardanne et Venelles ont des bonus de 10/15%, Meyreuil est le dindon de la farce ! la commune voit les ¾ de la taxe foncière anciennement départementale lui échapper ; les contribuables Meyreuillais paieront la taxe foncier bâti au maximum (taux communal + ancien taux départemental) mais ces impôts iront en grande partie à d'autres communes, pas aux services et investissements de Meyreuil.

Face à ce rapt d'une partie de nos impôts locaux, la Municipalité ne fait rien.

Nous voulons :

- Un effort de rigueur et une réduction du train de vie de la Mairie
- La baisse du taux de taxe foncière dans l'intérêt des contribuables Meyreuillais

Françoise Gori-Heyral pour Meyreuil-Horizon

Il est consacré une page de la revue municipale pour l'expression libre des groupes politiques.
Chaque groupe dispose d'un espace d'expression.

Liste d'Intérêt Communal "Meyreuil Demain"

Au mois de mars 2021, le Conseil Municipal a voté le budget 2021 de la commune. Malgré les carences du gouvernement et les promesses non tenues, nos finances communales sont saines.

Nous avons élaboré ce budget de manière responsable, afin de préserver l'avenir de Meyreuil. Cette gestion raisonnée nous permet également de tenir nos engagements, celui de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux et ainsi préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Le nouveau taux de Foncier Bâti est un montage fiscal imposé par l'Etat. Il regroupe le taux communal et le taux départemental inchangés.

Nous n'avons pas augmenté les taux communaux des impôts locaux pour la 13^{ème} année consécutive.

L'équipe municipale n'a pas été ménagée pour sa première année de mandat. Entre confinements, mesures sanitaires et distanciation, il nous a fallu prévoir, organiser et nous adapter,... mais nous avons conservé notre cap, celui pour lequel nous avons été élus en 2020. Notre motivation est intacte afin d'assurer l'avenir de notre village et des Meyreuillais.

Signé : l'équipe majoritaire d'Intérêt Communal



La renaissance de la Bastide de Valbrillant

Ecrin des manifestations meyreuillaises, la Bastide de Valbrillant accueille chaque année de nombreux événements : chasse aux œufs, Festival Blues Roots, garden party des entreprises,... Depuis plusieurs mois, un important chantier de restauration lui rend, peu à peu, tout son charme.

Engagée depuis plusieurs mois, la restauration de la toiture et des façades de la bastide de Valbrillant est aujourd'hui

achevée. De nouvelles huisseries, typiques de la région provençale, avec leurs ouvertures en anse de panier et leur vitrage à petits carreaux, ont été posées. Elles complètent la mise hors d'eau définitive du bâtiment, après la réfection des charpentes et de la couverture. Dans une seconde phase, la rénovation intérieure devrait être réalisée ; une étude de conception va être lancée en 2022.





Domaine de Valbrillant deux millénaires d'histoire

Premiers occupants connus de ce territoire, les Romains ont laissé en héritage le nom de "Cracan" (le grand camp), ainsi que de nombreuses sépultures et vestiges de sarcophages.

On trouve les premières mentions de la bastide de Valbrillant au XVIII^{ème} siècle. Elle appartenait alors à la famille Boyer Bandol puis au marquis de Fontienne.

Voici ce qu'en écrivait une voyageuse à cette époque :

"La maison est une grande bâtisse ornée d'une tour, mais si raffinée avec sa génoise, ses grandes ouvertures sur le jardin et ses bassins... A l'intérieur on trouve aussi ce mélange rustique et noble. Les toiles peintes à la détrempe, traditionnelles dans les maisons des champs, côtoient ici de blanches gypseries, ces décors de plâtre dont la fraîcheur sied mieux aux bastides que nos chaudes boiseries. Mais le vrai luxe de l'habitation, selon Madame de Boyer qui en est si fière, c'est d'offrir aux dames deux chambres, l'une pour l'été et l'autre pour l'hiver !

C'est un lieu intime et agréable, et le bruit délicat des fontaines est un ornement beaucoup plus gai que les lourdes sculptures de nos châteaux. L'eau est d'ailleurs le plus précieux des trésors, puisqu'elle manque tant dans le pays. Les Provençaux ont gardé les techniques romaines pour capter et conduire les sources, et ici c'est un petit aqueduc souterrain d'époque qui alimente les bassins et arrose le potager".

Au début de la Révolution Française, le chevalier de Guiramand se réfugia à Valbrillant avant d'être, avec Pascalis, une des premières victimes de la violence révolutionnaire. Dans le même temps, l'abbé François Mallet, vicaire de Meyreuil, célébrait la messe, de nuit dans la chapelle de la tour, se cachant le jour sous les habits d'un valet de ferme. Quant au marquis lui-même, la tradition raconte qu'il lui arrivât de se cacher dans un arbre creux énorme pour échapper à ses poursuivants... Demeure de plaisance au XVIII^{ème} siècle, la Bastide connut, partiellement au moins, une destination plus rurale par la suite.

Elle fut scindée en deux propriétés distinctes en 1855, de nouveau entre les mains d'un unique propriétaire, la famille Palle, entre 1895 et 1941. Par la suite, elle fut de nouveau scindée en deux.

Ecoquartier Ballon

le point sur chantier

PROMESSE
TENUE



La nouvelle promenade du Cengle



La Résidence "Les Cigales"

Après l'ouverture de la résidence intergénérationnelle "Les Cigales", qui sera suivie par celle de l'École Robert Lagier en septembre, l'écoquartier Ballon prend vie.

Les travaux de la première phase seront bientôt terminés. D'ores et déjà, les infrastructures routières sont achevées de même que la nouvelle promenade du Cengle qui permet d'accéder au Plan de Meyreuil en liaison douce.

La deuxième phase consistera en l'aménagement de la place devant l'école, les travaux de voirie de la zone Nord et l'aménagement de la Bastide de Ballon en espace culturel et social.

L'espace communal de santé prêt à ouvrir

Face aux difficultés grandissantes pour trouver un praticien, la Municipalité a décidé de créer un espace médical pour attirer des professionnels de santé et offrir aux Meyreuillais un ensemble de services de santé reposant sur des activités médicales et paramédicales.

Un espace médical présente en effet de nombreux avantages : mutualisation des compétences, de la patientèle, des coûts et des tâches administratives.



PROMESSE
TENUE



C'est dans les locaux de l'ancien centre administratif au plan de Meyreuil rebaptisé L'Agora, qu'il fonctionnera. L'aménagement intérieur est achevé. L'espace médical comprendra plusieurs salles : secrétariat, salles d'attente et de consultations.